



CGV

(Conditions Générales de Vente
Janvier 2010)

Société AGENCE 202

202 square Auguste Renoir, 78190 Trappes-en-Yvelines

Tél. : 01.30.51.35.02 / Fax : 09.59.63.69.38

email : administration@agence202.com

Sommaire :

- 1° / Conditions Générales de Vente
- 2° / Conditions Générales de Vente "Imprimés"
- 3° / Conditions Générales d'utilisation "Logiciels"

1° / Conditions Générales de Vente

Article 1- Application des conditions générales de vente. Les présentes conditions de vente s'appliquent, sans restrictions, ni réserves, à l'ensemble des services proposés à la vente par la société AGENCE 202. AGENCE 202 est une société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros, dont le siège social est à Trappes-en-Yvelines, est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 498 588 391. Le fait de commander un service de la société AGENCE 202 emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente. Elles sont accessibles en permanence à l'adresse Internet : <http://www.agence202.com> et prévaut sur tout autre version et sur les propres conditions d'achats ou autres du client. AGENCE 202 propose des services et des réalisations dans le domaine des arts graphiques, de la communication et de la publicité. Elle réalise des outils de communications ainsi que de la publicité sur tout support, papier, électronique et bande-vidéo. Elle développe, fait la promotion, l'hébergement et la maintenance de sites Internet. Elle offre un service d'impression papier pour tous les formats. Tous ces services sont décrits précisément sur le site : www.AGENCE202.com. **Article 2- Preuve de la commande et exécution.** Le client est engagé et responsable de sa commande dès qu'il signe un bon de commande ou lorsqu'il donne son accord en signant et datant le devis qui lui a été remis. L'exécution et le traitement de la commande a lieu dès la réception de l'acompte et sera considérée comme entièrement exécutée à la livraison et réception de la totalité des sommes dues. **Article 3- Prix.** Les tarifs sont exprimés hors taxes pour la France et la Communauté Européenne, les taxes afférentes sont celles en vigueur le jour de la commande. Tous les prix sont indiqués en Euros. Aucune autre charge financière supplémentaire ne sera à régler pour une livraison dans l'Union Européenne. **Article 4- Mode de paiement.** Le paiement des factures ou acomptes se fait en Euros, par chèque libellé à l'ordre d' AGENCE 202, ou par virement bancaire. Le client peut directement envoyer le chèque à : AGENCE 202, 202 square Auguste Renoir 78190 Trappes-en-Yvelines; ou le remettre en main propre au consultant. Pour avoir les renseignements nécessaires à un virement bancaire, le client doit en faire la demande express et écrite par e-mail : administration@agence202.com ou par courrier à l'adresse suivante : AGENCE 202, 202 square Auguste Renoir 78190 Trappes-en-Yvelines. **Article 5- Acompte.** Pour toute commande passée avec la société AGENCE 202, l'entreprise cliente doit fournir un acompte égal au minimum à 30 % de la commande. **Article 6- Délais.** Le délai de fabrication commence dès réception de toutes les informations nécessaires à la mise en place de la commande (textes, photos, documents divers, etc...). Ces délais sont donnés à titre indicatif et aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans accord express d' AGENCE 202. La commande est assujettie à un acompte (Cf. Article 5). Celui-ci doit être réglé dans la semaine suivant la signature du bon de commande. Le paiement d'au moins 30% d'acompte de la facture globale déclenche automatiquement la production. Après livraison du service ou des produits, (Cf. Article 7), le montant total restant de la commande doit être réglé dans la limite de 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture, selon la nouvelle loi de finance de 2009. Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 1,50% par mois des sommes dues ainsi que la facturation de l'ensemble des frais de recouvrement correspondants, de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat. Si le client ne règle pas entièrement sa facture, AGENCE 202, se réserve le droit d'arrêter les services vendus dès qu'une durée égale à un mois est passée, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite (mail ou lettre). **Article 7- Livraison.** Le délai de livraison des services ou travaux commence à réception d'un bon pour accord, (BAC) ou d'un bon pour tirage (BAT) daté et signé dans lequel le client pourra émettre des réserves. Ce délai dépend de la complexité des travaux et de ce qui est convenu avec le consultant. **Article 8- Garanties.** Le client certifie que le matériel utilisé ou fourni à AGENCE 202 pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie. Concernant le Web, le client indemniserà AGENCE 202 en cas de réclamation d'une tierce partie concernant l'utilisation qu'il a fait des services créés par AGENCE 202. AGENCE 202 ne sera pas tenue pour responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le client ou un utilisateur en dehors du personnel d' AGENCE 202. **Article 9- Assistance pour le web.** Pour toute information ou assistance, concernant la modification ou le fonctionnement de son site Internet, AGENCE 202 propose également des formations sur place concernant l'utilisation de l'interface personnelle d'administrateur du site. AGENCE 202 ne sera pas responsable des modifications apportées par les clients sur leur site Internet. **Article 10- Obligations d' AGENCE 202. 10-1 :** AGENCE 202 s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité. Il ne répond que d'une obligation de moyens. AGENCE 202 s'engage à assurer l'accès au serveur 24h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité,

AGENCE 202 se réserve le droit d'interrompre le serveur pour procéder à des opérations de maintenance. AGENCE 202 informera alors le client dans un délai raisonnable afin qu'il prenne ses dispositions. **10-2 :** Intervenir rapidement en cas d'incident. **10-3 :** Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

Article 11- Responsabilité d' AGENCE 202. En aucun cas, la responsabilité d'AGENCE 202 ne pourra être recherchée en cas de : négligence du client, non-respect des conseils donnés, négligence d'un tiers sur lequel AGENCE 202 n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance, force majeure, d'évènement ou incident indépendant de la volonté d'AGENCE 202, d'arrêt de l'hébergement, divulgation ou utilisation illicites du mot de passe remis confidentiellement au client. AGENCE 202 est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au client. AGENCE 202 s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle. Le vendeur décline toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou mauvaise des services et des éventuels dommages matériels que cela pourrait entraîner.

Article 12- Obligations du client/Droit incorporels. La vente de travaux n'entraîne en aucun cas, cessations des droits de reproduction, représentation, exploitation et tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des services et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou de permettre la diffusion, de tout ou partie des services vendus par quelque système que ce soit sans en avoir fait préalablement la demande à AGENCE 202 qui est libre de donner ou non son accord. De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle des visuels quels qu'ils soient. La violation de ces dispositions pourra entraîner des poursuites. Le client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus, sous forme de lien écrit ou iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société comme référence client pour la société AGENCE 202. AGENCE 202 donne par contre, l'autorisation au client, lors d'une création, la modification ou l'amélioration d'un site Internet ou Intranet via l'interface personnelle d'administrateur du site. Par contre, le client s'engage à ne pas revendre les codes sources, ni à les dupliquer. Le client est donc entièrement indépendant d' AGENCE 202. Toute utilisation des sources par un autre prestataire qu' AGENCE 202 est strictement interdite. Dans le cas d'un changement de prestataire, le client est le seul responsable des modifications du site. Par conséquent, AGENCE 202, ne pourra en aucun cas être responsable des éventuels dysfonctionnements. AGENCE 202 reste l'unique propriétaire des codes sources et ne pourra pas les livrer en cas de mutation de site vers un autre hébergeur. **Article 13- Litige et réclamations.** Toute contestation au niveau de la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans les dix jours de ladite facture, sans quoi AGENCE 202, n'acceptera plus aucun grief. **Article 14- Rétractation.** Si le client se rétracte et ne veut pas continuer sa commande, alors que celle-ci est en cours (Cf. Article 2), un minimum de facturation sera appliqué en fonction du travail de recherche et d'élaboration effectué par la société AGENCE 202. L'acompte perçu après signature du bon de commande, sera déduit du montant total à régler. Il ne sera en aucun cas remboursé, même si les frais de recherche et d'élaboration sont inférieurs à son total. **Article 15- Droits de propriété intellectuelle.** Tout élément fourni par le client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat. Les créations graphiques, de développements, textuelles d' AGENCE 202 restent la propriété d' AGENCE 202, et AGENCE 202 se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations. Tout élément modifié par AGENCE 202 et fourni par le client est la propriété du client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété d' AGENCE 202 en ce qui concerne les modifications. Tout le contenu du site d' AGENCE 202 est son entière propriété, protégée par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable d' AGENCE 202, il est interdit d'utiliser, même partiellement les contenus et les créations visuelles. **Article 16- Loi informatique et liberté.** Conformément à la loi informatique et liberté, le client dispose d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications et de suppressions aux informations le concernant. Pour tout renseignement, AGENCE 202, reste à sa disposition soit par e-mail à l'adresse : administration@agence202.com, soit par d'autres moyens récapitulés sur le site www.agence202.com **Article 17- Cas de force majeure.** La société AGENCE 202 n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle, conformément à l'article 1148 du code civil.

Article 18- Compétence juridique. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat est soumis au droit français. À défaut d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce de Versailles. **Article 19- Conditions de ventes spécifiques.** Les présentes conditions de ventes s'appliquent par défaut. Toutes conditions additionnelles doivent être définies avec le client et inscrites dans ce document. **Article 20- Non sollicitation du personnel.** Le client s'engage à ne pas débaucher le personnel d' AGENCE 202 ayant participé à la réalisation du contrat ceci pendant toute la durée de validité de la présente convention et 2 années après la rupture de ce contrat. **Article 21- Réactualisation des conditions générales de vente.** Les conditions générales de vente sont actualisées. Dès que l'évolution jurisprudentielle et/ou technique l'incite, pour être sûr d'avoir la dernière version des conditions de vente, le client peut se rendre sur le site <http://www.agence202.com>



CGV

(Conditions Générales de Vente
Janvier 2010)

Société AGENCE 202

202 square Auguste Renoir, 78190 Trappes-en-Yvelines

Tél. : 01.30.51.35.02 / Fax : 09.59.63.69.38

email : administration@agence202.com

Sommaire :

- 1° / Conditions Générales de Vente
- 2° / Conditions Générales de Vente "Imprimés"
- 3° / Conditions Générales d'utilisation "Logiciels"

2° / Conditions Générales de Vente "Imprimés"

Article 1- Acceptation des commandes Les commandes qui nous sont adressées directement par nos clients ou qui sont transmises par nos agents ou représentants, ne lient notre Société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Le client est engagé et responsable de sa commande dès qu'il signe un bon de commande ou lorsqu'il donne son accord en signant et datant le devis qui lui a été remis. Tout travail d'impression débutera qu'après la remise par le client d'un Bon à Tirer (BAT), qui servira de repères et de preuve en cas de litige lié au résultat de l'impression.

Article 2- Délais de livraison Les délais de livraison prévus dans nos confirmations de commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages intérêts.

Article 3- Cas fortuits et force majeure La Société est libérée de son obligation de livraison pour tous cas fortuits et de force majeure, notamment la mobilisation, la guerre, les grèves totales ou partielles, le lock-out, les épidémies et les interruptions de transports, le manque de matières premières et de combustibles, les incendies, les inondations, accidents d'outillage ou autre cause entravant l'activité de ses ateliers. Les quantités prêtes à livrer au moment de l'événement devront être acceptées par le client.

Article 4- Quantités livrées et facturées Elles pourront être supérieures ou inférieures aux quantités commandées. La facturation sera établie suivant les quantités livrées, en se conformant aux tolérances légales de passes autorisées dans la profession.

Article 5- transport Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix de transport, franco, port dû. En cas de livraison défectueuse, nos clients devront faire toutes réserves utiles auprès du transporteur qui est seul responsable. Nous devons être avisés, ainsi que le transporteur, par lettre recommandée dans les 48 heures qui suit ladite réception.

Article 6- Acompte et Prix de vente Pour toute commande passée avec la société AGENCE 202, l'entreprise cliente doit fournir un acompte égal au minimum de 30% à 50 % de la commande. Tous nos tarifs sont exprimés hors taxes pour la France et la Communauté Européenne. Les offres faites à nos clients sont valables pendant un mois maximum. Passé ce délai : nos prix seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison.

Article 7- Modalités de paiement Sauf stipulation contraire comme "solde à la livraison", nos factures sont payables à 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture, selon la nouvelle loi de finance de 2009, le 1er du mois, par traites qui vous seront présentées à l'acceptation. Les échéances fixées dans notre confirmation de commande sont de rigueur. Tout retard dans le paiement impliquera un intérêt calculé sur les bases de 1,50 % par mois de retard.

Article 8- Escompte Au cas où nous accorderions un escompte, cet escompte ne porte que sur le montant net de la facture, déduction faite des frais de transport, douane ou tous autres frais accessoires.

Article 9- Réclamations Toute correspondance devra être adressée directement à la Société ainsi que toutes observations éventuelles. Nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai maximum de 10 jours, à compter de la réception de la marchandise.

Article 10- Clause limitative de responsabilité En cas de manquements ou problèmes techniques de notre part, notre responsabilité est limitée au maximum à la valeur de la facture correspondant au devis.

Article 11- Clause de réserve de propriété Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de montant de la facture. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant.

Article 12- Avis important Toute remise de commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales. Celles-ci ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires figurant sur les bons de commande du client ou dans ses conditions générales de vente.

Article 13- Juridiction En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.

3° / Conditions Générales d'utilisation "Logiciels"

Article 1- Domaine d'application. Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent, sans restrictions, ni réserves, aux logiciels et sites internet proposés à la vente par la société AGENCE 202. La société à responsabilité limitée AGENCE 202, au capital de 8000 Euros, dont le siège social est à Trappes-en-Yvelines, est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 498 588 391. L'acquisition par une personne physique ou morale, d'un produit ou d'un logiciel de la société AGENCE 202, signifie l'acceptation, sans réserve ni restriction, des présentes conditions d'utilisation qui prévaudront sur tout autre version et, le cas échéant, sur les conditions d'achats, ou autres, du client. Dans ce contrat l'expression « le logiciel » signifie le programme informatique et tous les médias associés, documents imprimés, documentation « en ligne » ou électronique. À

moins qu'une permission conforme à la loi ne soit délivrée, le client ne peut ni modifier, ni adapter, ni étudier par ingénierie inverse, ni décompiler, ni désassembler, ni créer des programmes dérivés ni même dupliquer le logiciel ou le site Internet.

Article 2- Preuve de la commande, paiement, réalisation. Le client s'engage par la signature du bon de commande. La réception de l'acompte (Cf. Article 3) déclenche le traitement de la commande qui sera considérée comme entièrement réalisée à réception du solde de la somme due.

Article 3- Prix, moyens de règlement, acompte. Les tarifs sont exprimés hors taxes. Les différentes taxes afférentes sont celles en vigueur le jour de passation de la commande. Les prix sont indiqués en Euros. Le règlement des services se fait par chèque libellé à l'ordre d'AGENCE 202, ou par virement bancaire (en cas de virement tous les frais sont à la charge du client). Le client peut envoyer le chèque au siège de la société (voir adresse postale ci-dessus), ou le remettre en main propre à son interlocuteur. Pour avoir les renseignements nécessaires à un virement bancaire, le client doit contacter AGENCE 202, par e-mail (administration@agence202.com) ou par courrier (adresse postale ci-dessus). Pour toute commande passée avec la société AGENCE 202, le client doit fournir un acompte au minimum de 30% à 50% de la commande.

Article 4- Délais de règlement. L'acompte, doit être réglé dans la semaine suivant la signature du bon de commande. Le solde de la commande, devra être réglé dans la semaine suivant la livraison du logiciel ou du site Internet (Cf. Article 7). Tout retard de paiement à la date fixée sur la ou les facture(s) entraînera de plein droit la facturation de la totalité des frais de recouvrement correspondants, de la suspension et/ou de la résiliation du contrat et la mise en place d'une majoration de retard égale à 1,50% par mois des sommes dues. En cas de non-paiement du client, de la totalité de sa facture, AGENCE 202, se réserve le droit de suspendre et/ou d'arrêter les services vendus si une durée égale à un mois est passé, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite.

Article 5- Livraison. La livraison de la commande est fonction de ce qui est convenu avec l'interlocuteur.

Article 6- Garanties. Le client certifie que les sources textuelles, graphiques, ou d'autres formes fourni à AGENCE 202 pour utilisation ne sont pas illégaux et ne viole en aucune manière les droits de tierce partie. En cas de réclamation d'une tierce partie concernant l'utilisation que le client a fait des services créés par la société AGENCE 202, le client indemnisera AGENCE 202 du préjudice. Le logiciel est délivré « tel quel » sans garantie d'aucune sorte explicite ou implicite. AGENCE 202 ne garantit pas que l'exécution du programme ne sera pas interrompue ou dépourvue d'erreur. AGENCE 202 ne fournit aucune garantie et ne supporte aucune responsabilité quant à l'utilisation, ou les conséquences de l'utilisation du logiciel en termes de fiabilité, d'exactitude ou autre. Le client assume totalement les risques provenant de l'utilisation du logiciel. Aucune information orale, écrite ou conseil donné par AGENCE 202, ses distributeurs ou employés, ne constitue une garantie d'aucune sorte et le client ne peut se fier à de telles informations ou conseils. La durée de la période de garantie légalement exigée, sera limitée au terme de la garantie limitée.

Article 7- Assistance technique. Pour toute information ou assistance, le fonctionnement du logiciel et de l'administration des sites Internet, AGENCE 202 propose également, à ses clients, des formations dans les locaux de la société concernant leur utilisation.

Article 8- Obligations de l'AGENCE 202.

8-1 : AGENCE 202 s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité. AGENCE 202 s'engage à assurer le support technique et les mises à jour de manière totalement gratuite la première année ainsi qu'une heure de formation personnalisée à l'utilisation du logiciel. AGENCE 202 se réserve le droit d'interrompre les serveurs, en cas d'absolue nécessité, pour procéder à des opérations de maintenance. AGENCE 202 informera alors ses clients dans un délai raisonnable afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

8-2 : Intervenir rapidement en cas d'incident technique.

8-3 : Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

Article 9- Limite de responsabilité.

9-1 : La responsabilité de l'AGENCE 202 ne pourra, en aucun cas être engagée en cas de : négligence du client, non-respect des conseils donnés, négligence d'un tiers sur lequel AGENCE 202 n'a aucun pouvoir, de force majeure, d'événement ou d'incident indépendant de la volonté de l'AGENCE 202, d'arrêt de l'hébergement, de divulgation ou d'utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au client. Selon les règles du droit civil, AGENCE 202 est responsable des services fournis au client. AGENCE 202 s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au client, sauf si une interruption du service est demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle. AGENCE 202 ne peut en aucun cas être tenu responsable des éventuels dommages matériels dus à une utilisation détournée ou mauvaise.

9-2 : En aucun cas AGENCE 202 ou quiconque ayant été impliqué dans la création, la production, ou la livraison du logiciel ne saurait être tenu responsable de tous dommages directs ou indirects, consécutifs à l'utilisation ou à l'incapacité du client à utiliser le logiciel et, notamment de toutes pertes de profits ou manques à gagner, perte d'information, défaillance d'ordinateur, interruption de travail ou autres dégâts, et cela quand bien même un représentant d' AGENCE 202 aurait été informé de la possibilité de tels dommages.

Article 10- Obligations du client/Droit incorporels. La cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des services et a leurs ayants droit, n'est jamais céder au client. Le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle de ces services quelles que soient les modalités.



CGV

(Conditions Générales de Vente
Janvier 2010)

Société AGENCE 202

202 square Auguste Renoir, 78190 Trappes-en-Yvelines

Tél. : 01.30.51.35.02 / Fax : 09.59.63.69.38

email : administration@agence202.com

Sommaire :

1° / Conditions Générales de Vente

2° / Conditions Générales de Vente "Imprimés"

3° / Conditions Générales d'utilisation "Logiciels"

3° / Conditions Générales d'utilisation "Logiciels"

...Suite et fin

La violation de cette clause pourra entraîner l'annulation de toute commande, et pourra éventuellement, faire preuve de poursuites judiciaires. Le client accepte de laisser la présence du copyright du logiciel, sous forme de lien hypertexte et iconographique. De plus, le client donne le droit d'utiliser son nom de société comme référence client pour la société AGENCE 202. AGENCE 202 donne l'autorisation au client, de modifier les données traitées par le logiciel. Le code source reste définitivement la propriété exclusive d'AGENCE 202 et le client est entièrement indépendant d'AGENCE 202. **Article 11- Litiges et/ou réclamations.** Toute contestation ou réclamation au niveau de la facturation doivent être adressées par lettre recommandée dans les dix jours suivant la réception de la facture, sans quoi AGENCE 202, n'acceptera plus aucune réclamation. Dans le cas où le client ne réussirait pas à se soumettre strictement aux termes de ce contrat, celui-ci prendra fin immédiatement sans préjuger des autres réparations auquel AGENCE 202 peut prétendre. Dans le cas où le client souhaiterait mettre un terme à ce contrat de licence, il peut le faire à tout moment en cessant d'utiliser le logiciel. **Article 12- Rétractation.** Le client a un droit de rétractation. Si une commande est passée et que le travail n'a pas commencé, que le client se rétracte (Cf. Article 2). L'acompte perçu après signature du bon de commande ne sera en aucun cas remboursé. Si le travail est livré, ou estimé fini, la totalité sera due. **Article 13- Droits de propriété intellectuelle.** Tout élément fourni par le client est protégé par les droits d'auteurs et les droits voisins et reste sa seule propriété intellectuelle. Les créations graphiques, de développements, textuelles de l'AGENCE 202 restent sa propriété, et AGENCE 202 se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations. Tout élément fourni par le client reste sa propriété, reste la propriété de l'AGENCE 202, ce qui concerne les modifications. Tout le contenu graphique et textuel du site de l'AGENCE 202 est son entière propriété, protégée par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable et écrit de l'AGENCE 202, il est interdit d'utiliser, même partiellement le contenu du site. Toute copie, restera comme appartenant à AGENCE 202 et sera soumise à rétribution. **Article 14- Loi informatique et liberté.** Conformément à la loi informatique et liberté, le client dispose d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications et de suppressions aux informations le concernant. Pour tout renseignement, AGENCE 202, reste à la disposition du client, soit par e-mail à l'adresse : production@agence202.com, soit par d'autres moyens indiqués sur le site www.agence202.com **Article 15- Cas de force majeure.** Conformément à l'article 1148 du code civil, en cas de force majeure (Catastrophes naturelles, guerres, grèves, etc...), la société AGENCE 202 n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations. **Article 16- Compétence juridique.** Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat est soumis au droit français. Sans accords a l' amiable, la seule juridiction reconnue compétente et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce de Versailles. **Article 17- Modifications des conditions d'utilisation du logiciel.** Les conditions générales de vente peuvent être actualisés a tout moments, dès que l'évolution jurisprudentielle et/ou technique l'incite, pour vérifier la conformité et l'exactitude des conditions générales de vente, le client peut se rendre sur le site www.agence202.com ou effectuer une demande à AGENCE 202 (adresse postale ci-dessus)